



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 26 FEVRIER 2018

Délibération N° 575

Nombre de délégués en exercice : 42
Présents : 29
Votants : 29
Absents excusés : 13
Date de la convocation : 19 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le 26 février à 18 h, le Conseil Syndical du Pays du Sud Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Picon au Fousseret, sous la présidence de Monsieur Gérard ROUJAS.

Présents :

Dominique GUYS - suppléante de Sylvie ALABERT Jean Paul AMOUROUX Michel BALLONGUE Paul Marie BLANC Gérard CAPBLANQUET Daniel CORREGE Philippe DUPRAT PAMPOULIE Jean Marie – suppléant de Michel FAGUET Denise BOLLATI – suppléante de Pierre LAGARRIGUE Christian SANS	Nadine BARRE Jean Luc LORRAIN – suppléant de Serge BAURENS Joël MASSACRIER - suppléant de Pascal BAYONI Thierry BONCOURRE Wilfrid PASQUET – suppléant de Nadia ESTANG, René MARCHAND Sabine PARACHE Jean Louis REMY Bernard TISSEIRE Michel ZDAN	Michel AUDOUBERT LORMIERES René – suppléant de Ghislaine BIBES PORCHER Françoise DEDIEU CASTIES Max CAZARRE Pierre FERRAGE Patrick LEFEBVRE Pascale MESBAH Gérard ROUJAS Pierre VIEL
--	--	--

Excusés :

Jennifer COURTOIS PERISSE Catherine HERNANDEZ Alain LECUSSAN Emmanuel GUETIN MALEPRADE Henri ROUAIX	Régis GRANGE, Serge DEJEAN Floréal MUNOZ Sébastien VINCINI	Karine BRUN Jean Louis GAY Éric SALAT Bernard BROS
---	---	---

Secrétaire de séance : Wilfrid PASQUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV 31000 TOULOUSE.

Objet : LE BILAN DE LA CONCERTATION SUR LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU SCOT

Vu l'ordonnance n° 2012-11 du 5 janvier 2012,
Vu le décret n° 2012-290 du 29 février 2012,
Vu les articles L 1 141-12, L 143-29, L 143-32 du Code de l'urbanisme ainsi que l'article L 123-13-1,
Vu la délibération du Comité syndical en date du 25 octobre 2017 approuvant les modalités de concertation relatives à la modification simplifiée n° 1 du SCoT Sud Toulousain,
Vu l'arrêté du Président du PETR du Pays du Sud Toulousain en date du 24 octobre 2017 engageant la modification simplifiée n° 1 du SCoT Sud Toulousain,
Vu l'arrêté du Président du PETR en date du 31 octobre 2017 fixant les modalités de mise à disposition du public,
Le Comité syndical se doit de tirer le bilan de la concertation relative à la modification simplifiée n° 1 du SCoT.

- Mesures de publicité

La modification simplifiée n° 1 a fait l'objet d'une publication dans 2 journaux :

- La Dépêche du Midi en date du 7 novembre 2017 et du 14 novembre 2017
- Le Petit Journal en date du 3 novembre 2017 et du 16 novembre 2017

Elle a également fait l'objet d'une communication sur le site internet du PETR du Pays du Sud Toulousain.

Les modalités de mise à disposition du public ont fait l'objet d'un affichage sur les panneaux municipaux des communes concernées, en l'occurrence les communes de Montaut et Saint-Sulpice sur Lèze ainsi qu'au siège du PETR.

- Réunion de concertation avec les personnes publiques associées

La réunion de concertation avec les personnes publiques associées s'est déroulée le 20/11/2017. Elle a fait l'objet d'un compte rendu qui a été joint au dossier mis à disposition du public. Les services de l'Etat (DDT) et la chambre d'agriculture de la Haute-Garonne ont confirmé leur avis par écrit. Ces avis ont été joints au dossier mis à disposition du public.

- Mise à disposition du public

La mise à disposition du public a eu lieu du 27 novembre 2017 au 12 janvier 2018 inclus. Trois registres d'observation ont été ouverts pendant toute la période, sur les communes concernées ainsi que dans les locaux du PETR.

Il ressort de cette concertation :

- Que les services de l'Etat (DDT) et la chambre d'agriculture de Haute-Garonne ont émis un avis favorable à la modification,
- Que les autres personnes publiques associées n'ont pas émis d'avis,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV 31000 TOULOUSE.

Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 031-200048700-20180226-575-DE

- Que les 3 registres mis à disposition du public sur les communes de Saint-Sulpice sur Lèze ainsi que dans les locaux du PETR ont été clos sans qu'aucune remarque ou observation du public ait été émise.

Après délibéré, le Comité syndical,

- Approuve le bilan de la concertation relatif à la modification simplifiée n° 1 du SCOT tel que présenté ci-dessus,
- Autorise le Président à poursuivre la procédure.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Au registre suivent les signatures

Pour copie certifiée conforme

Pour notification au demandeur

Le Président

Gérard ROUJAS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV 31000 TOULOUSE.



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 26 FEVRIER 2018

Délibération N° 576

Nombre de délégués en exercice : 42
Présents : 29
Votants : 29
Absents excusés : 13
Date de la convocation : 19 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le 26 février à 18 h, le Conseil Syndical du Pays du Sud Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Picon au Fousseret, sous la présidence de Monsieur Gérard ROUJAS.

Présents :

Dominique GUYS - suppléante de Sylvie ALABERT Jean Paul AMOUROUX Michel BALLONGUE Paul Marie BLANC Gérard CAPBLANQUET Daniel CORREGE Philippe DUPRAT PAMPOULIE Jean Marie – suppléant de Michel FAGUET Denise BOLLATI – suppléante de Pierre LAGARRIGUE Christian SANS	Nadine BARRE Jean Luc LORRAIN – suppléant de Serge BAURENS Joël MASSACRIER - suppléant de Pascal BAYONI Thierry BONCOURRE Wilfrid PASQUET – suppléant de Nadia ESTANG, René MARCHAND Sabine PARACHE Jean Louis REMY Bernard TISSEIRE Michel ZDAN	Michel AUDOUBERT LORMIERES René – suppléant de Ghislaine BIBES PORCHER Françoise DEDIEU CASTIES Max CAZARRE Pierre FERRAGE Patrick LEFEBVRE Pascale MESBAH Gérard ROUJAS Pierre VIEL
--	--	--

Excusés :

Jennifer COURTOIS PERISSE Catherine HERNANDEZ Alain LECUSSAN Emmanuel GUETIN MALEPRADE Henri ROUAIX	Régis GRANGE, Serge DEJEAN Floréal MUNOZ Sébastien VINCINI	Karine BRUN Jean Louis GAY Éric SALAT Bernard BROS
---	---	---

Secrétaire de séance : Wilfrid PASQUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV 31000 TOULOUSE.

Objet : APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU SCOT

Vu l'ordonnance n° 2012-11 du 5 janvier 2012,

Vu le décret n° 2012-290 du 29 février 2012,

Vu les articles L 1 141-12, L 143-29, L 143-32 du Code de l'urbanisme ainsi que l'article L 123-13-1,

Vu la délibération du Comité syndical en date du 25 octobre 2017 approuvant les modalités de concertation relatives à la modification simplifiée n° 1 du SCoT Sud Toulousain,

Vu l'arrêté du Président du PETR du Pays du Sud Toulousain en date du 24 octobre 2017 engageant la modification simplifiée n° 1 du SCoT Sud Toulousain,

Vu l'arrêté du Président du PETR en date du 31 octobre 2017 fixant les modalités de mise à disposition du public,

Considérant que le bilan tiré de la concertation n'est pas de nature à remettre en cause la modification simplifiée n° 1 du SCoT du Sud Toulousain,

Le Président propose d'approuver la modification simplifiée n° 1 du SCOT modifiant la prescription n° 51 du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT par l'ajout de l'alinéa suivant :

« Dans le cas particulier de la commune de MONTAUT, le secteur urbanisé La Gravette également appelé La Grangette, inclus dans le noyau villageois de la commune de Saint-Sulpice sur Lèze, n'entre pas dans le calcul de l'objectif de production de logements de MONTAUT mais dans celui de SAINT-SULPICE-SUR-LEZE. »

Après délibéré, le Comité syndical :

- Approuve la modification simplifiée n° 1 du SCoT du Pays du Sud Toulousain telle que présentée par le Président,
- Charge le Président de transmettre la présente délibération au contrôle de légalité, aux personnes publiques associées au SCoT et à l'ensemble des communes du périmètre du SCoT Sud Toulousain.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme
Pour notification au demandeur
Le Président
Gérard ROUJAS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV 31000 TOULOUSE.



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 031-200048700-20180226-577-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 26 FEVRIER 2018

Délibération N° 577

Nombre de délégués en exercice : 42
 Présents : 29
 Votants : 29
 Absents excusés : 13
 Date de la convocation : 19 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le 26 février à 18 h, le Conseil Syndical du Pays du Sud Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Picon au Fousseret, sous la présidence de Monsieur Gérard ROUJAS.

Présents :

Dominique GUYS - suppléante de Sylvie ALABERT	Nadine BARRE	Michel AUDOUBERT
Jean Paul AMOUROUX	Jean Luc LORRAIN – suppléant de Serge BAURENS	LORMIERES René – suppléant de Ghislaine BIBES PORCHER
Michel BALLONGUE	Joël MASSACRIER - suppléant de Pascal BAYONI	Françoise DEDIEU CASTIES
Paul Marie BLANC	Thierry BONCOURRE	Max CAZARRE
Gérard CAPBLANQUET	Wilfrid PASQUET – suppléant de Nadia ESTANG,	Pierre FERRAGE
Daniel CORREGE	René MARCHAND	Patrick LEFEBVRE
Philippe DUPRAT	Sabine PARACHE	Pascale MESBAH
PAMPOULIE Jean Marie – suppléant de Michel FAGUET	Jean Louis REMY	Gérard ROUJAS
Denise BOLLATI – suppléante de Pierre LAGARRIGUE	Bernard TISSEIRE	Pierre VIEL
Christian SANS	Michel ZDAN	

Excusés :

Jennifer COURTOIS PERISSE	Régis GRANGE,	Karine BRUN
Catherine HERNANDEZ	Serge DEJEAN	Jean Louis GAY
Alain LECUSSAN	Floréal MUNOZ	Éric SALAT
Emmanuel GUETIN MALEPRADE	Sébastien VINCINI	Bernard BROS
Henri ROUAIX		

Secrétaire de séance : Wilfrid PASQUET

Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

SESSION 2017
ID : 031-200048700-20180226-577-DE

Berger
Levrault

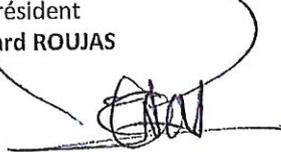
Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 et COMPTE DE

Le Président de séance sort de l'assemblée.

Le Conseil Syndical réunis sous la présidence de Monsieur ZDAN, vice-président en charge des finances, constate, pour la comptabilité, les identités de valeur entre le Compte Administratif et les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Le conseil syndical valide la concordance entre les deux comptes par 28 voix.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme
Pour notification au demandeur
Le Président
Gérard ROUJAS





Envoyé en préfecture le 15/03/2018
 Reçu en préfecture le 15/03/2018
 Affiché le 
 ID : 031-200048700-20180226-578-DE

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 26 FEVRIER 2018

Délibération N° 578

Nombre de délégués en exercice : 42
 Présents : 29
 Votants : 29
 Absents excusés : 13
 Date de la convocation : 19 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le 26 février à 18 h, le Conseil Syndical du Pays du Sud Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Picon au Fousseret, sous la présidence de Monsieur Gérard ROUJAS.

Présents :

Dominique GUYS - suppléante de Sylvie ALABERT Jean Paul AMOUROUX Michel BALLONGUE Paul Marie BLANC Gérard CAPBLANQUET Daniel CORREGE Philippe DUPRAT PAMPOULIE Jean Marie – suppléant de Michel FAGUET Denise BOLLATI – suppléante de Pierre LAGARRIGUE Christian SANS	Nadine BARRE Jean Luc LORRAIN – suppléant de Serge BAURENS Joël MASSACRIER - suppléant de Pascal BAYONI Thierry BONCOURRE Wilfrid PASQUET – suppléant de Nadia ESTANG, René MARCHAND Sabine PARACHE Jean Louis REMY Bernard TISSEIRE Michel ZDAN	Michel AUDOUBERT LORMIERES René – suppléant de Ghislaine BIBES PORCHER Françoise DEDIEU CASTIES Max CAZARRE Pierre FERRAGE Patrick LEFEBVRE Pascale MESBAH Gérard ROUJAS Pierre VIEL
---	---	--

Excusés :

Jennifer COURTOIS PERISSE Catherine HERNANDEZ Alain LECUSSAN Emmanuel GUETIN MALEPRADE Henri ROUAIX	Régis GRANGE, Serge DEJEAN Floréal MUNOZ Sébastien VINCINI	Karine BRUN Jean Louis GAY Éric SALAT Bernard BROS
---	---	---

Secrétaire de séance : Wilfrid PASQUET

Envoyé en préfecture le 15/03/2018

Reçu en préfecture le 15/03/2018

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 031-200048700-20180226-578-DE

Objet : RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017

Le Conseil Syndical réuni sous la présidence de Gérard ROUJAS ;
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017 ;
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017 ;
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTE A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-26 314.70 €	26 314.70	94 045.54 €	Dépenses 0 €	0	67 730.84€
FONCT	292 004.63 €	-26 314.70	-164 358.98€	Recettes 0 €	0	101 330.95 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat ; le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXEDANT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	101 330.95 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	101 330.95 €
Total affecté au c/1068 :	0 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	0 €
Déficit à reporter (ligne 002)	0 €

Après délibéré, le Conseil Syndical vote :

Suffrages exprimés : 28

Abstention : 1

Pour : 28

Contre : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Au registre suivent les signatures

Pour copie certifiée conforme

Pour notification au demandeur

PETR PAYS SUD TOULOUSAIN

Le Président
136 ROUTE DE LONGAGES

Gérard ROUJAS
31420 NOE

Tel. 05 61 77 11 34

www.pays-sud-toulousain.fr

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV 31000 TOULOUSE.



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 26 FEVRIER 2018

Délibération N° 579

Nombre de délégués en exercice : 42
Présents : 29
Votants : 29
Absents excusés : 13
Date de la convocation : 19 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le 26 février à 18 h, le Conseil Syndical du Pays du Sud Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Picon au Fousseret, sous la présidence de Monsieur Gérard ROUJAS.

Présents :

Dominique GUYS - suppléante de Sylvie ALABERT	Nadine BARRE	Michel AUDOUBERT
Jean Paul AMOUROUX	Jean Luc LORRAIN – suppléant de Serge BAURENS	LORMIERES René – suppléant de Ghislaine BIBES PORCHER
Michel BALLONGUE	Joël MASSACRIER - suppléant de Pascal BAYONI	Françoise DEDIEU CASTIES
Paul Marie BLANC	Thierry BONCOURRE	Max CAZARRE
Gérard CAPBLANQUET	Wilfrid PASQUET – suppléant de Nadia ESTANG,	Pierre FERRAGE
Daniel CORREGE	René MARCHAND	Patrick LEFEBVRE
Philippe DUPRAT	Sabine PARACHE	Pascale MESBAH
PAMPOULIE Jean Marie – suppléant de Michel FAGUET	Jean Louis REMY	Gérard ROUJAS
Denise BOLLATI – suppléante de Pierre LAGARRIGUE	Bernard TISSEIRE	Pierre VIEL
Christian SANS	Michel ZDAN	

Excusés :

Jennifer COURTOIS PERISSE	Régis GRANGE,	Karine BRUN
Catherine HERNANDEZ	Serge DEJEAN	Jean Louis GAY
Alain LECUSSAN	Floréal MUNOZ	Éric SALAT
Emmanuel GUETIN MALEPRADE	Sébastien VINCINI	Bernard BROS
Henri ROUAIX		

Secrétaire de séance : Wilfrid PASQUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV 31000 TOULOUSE.

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INGENIERIE TERRITORIALE
OCCITANIE

Monsieur le Président propose de solliciter la Région Occitanie pour l'appui technique 2018.

La Région Occitanie dans le cadre du Contrat Régional Unique accompagne les PETR via le financement de l'ingénierie. La Région accompagnait jusqu'en 2017 le PETR à hauteur de 38% de 3 ETP, soit 51 000€.

En 2018, les critères d'attributions vont évoluer, mais ne sont pas encore déterminés.

Toutefois, les missions et les effectifs du Pays ayant fortement augmentés ces dernières années, il apparaîtrait cohérent que la subvention régionale soit en corrélation avec cette évolution.

Il est par conséquent proposé de solliciter pour l'année 2018, auprès de la Région Occitanie, le montant maximal de financement concernant l'ingénierie territoriale.

Après délibéré, le conseil syndical :

- décide de solliciter un montant maximal de financement concernant l'ingénierie territoriale 2018 auprès de la Région occitanie,
- donne pouvoir au Président de signer toutes les pièces utiles et nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme
Pour notification au demandeur

Le Président
Gérard ROUJAS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV 31000 TOULOUSE.



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 26 FEVRIER 2018

Délibération N°580

Nombre de délégués en exercice : 42
Présents : 29
Votants : 29
Absents excusés : 13
Date de la convocation : 19 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le 26 février à 18 h, le Conseil Syndical du Pays du Sud Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Picon au Fousseret, sous la présidence de Monsieur Gérard ROUJAS.

Présents :

Dominique GUYS - suppléante de Sylvie ALABERT Jean Paul AMOUROUX Michel BALLONGUE Paul Marie BLANC Gérard CAPBLANQUET Daniel CORREGE Philippe DUPRAT PAMPOULIE Jean Marie – suppléant de Michel FAGUET Denise BOLLATI – suppléante de Pierre LAGARRIGUE Christian SANS	Nadine BARRE Jean Luc LORRAIN – suppléant de Serge BAURENS Joël MASSACRIER - suppléant de Pascal BAYONI Thierry BONCOURRE Wilfrid PASQUET – suppléant de Nadia ESTANG, René MARCHAND Sabine PARACHE Jean Louis REMY Bernard TISSEIRE Michel ZDAN	Michel AUDOUBERT LORMIERES René – suppléant de Ghislaine BIBES PORCHER Françoise DEDIEU CASTIES Max CAZARRE Pierre FERRAGE Patrick LEFEBVRE Pascale MESBAH Gérard ROUJAS Pierre VIEL
---	---	--

Excusés :

Jennifer COURTOIS PERISSE Catherine HERNANDEZ Alain LECUSSAN Emmanuel GUETIN MALEPRADE Henri ROUAIX	Régis GRANGE, Serge DEJEAN Floréal MUNOZ Sébastien VINCINI	Karine BRUN Jean Louis GAY Éric SALAT Bernard BROS
---	---	---

Secrétaire de séance : Wilfrid PASQUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV 31000 TOULOUSE.

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE
HAUTE GARONNE 2018

Envoyé en préfecture le 13/03/2018
Reçu en préfecture le 13/03/2018
Affiché le 
ID : 031-200048700-20180226-580-DE

Monsieur le Président rappelle aux membres du comité syndical que le Conseil Départemental de la Haute-Garonne apporte un soutien aux territoires. Ce soutien est formalisé comme chaque année par une convention qui précise les modalités de l'appui qui sont généralement de deux ordres :

- Participation à l'ingénierie et au programme de travail du PETR à hauteur de 50 000€ pour 2018 ;
- Appui en ingénierie pour le SCoT, ainsi que toute autre démarche complémentaire

Après délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- De solliciter auprès du Conseil départemental de la Haute Garonne une subvention de 50 000€ ;
- De solliciter l'appui en ingénierie pour le suivi et l'évaluation du SCoT ainsi que toute autre démarche complémentaire ;
- D'autoriser le Président à signer la convention avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme
Pour notification au demandeur
Le Président
Gérard ROUJAS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse 68 Ruc Raymond IV 31000 TOULOUSE.



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 26 FEVRIER 2018

Délibération N° 581

Nombre de délégués en exercice : 42
Présents : 29
Votants : 29
Absents excusés : 13
Date de la convocation : 19 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le 26 février à 18 h, le Conseil Syndical du Pays du Sud Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Picon au Fousseret, sous la présidence de Monsieur Gérard ROUJAS.

Présents :

Dominique GUYS - suppléante de Sylvie ALABERT Jean Paul AMOUROUX Michel BALLONGUE Paul Marie BLANC Gérard CAPBLANQUET Daniel CORREGE Philippe DUPRAT PAMPOULIE Jean Marie – suppléant de Michel FAGUET Denise BOLLATI – suppléante de Pierre LAGARRIGUE Christian SANS	Nadine BARRE Jean Luc LORRAIN – suppléant de Serge BAURENS Joël MASSACRIER - suppléant de Pascal BAYONI Thierry BONCOURRE Wilfrid PASQUET – suppléant de Nadia ESTANG, René MARCHAND Sabine PARACHE Jean Louis REMY Bernard TISSEIRE Michel ZDAN	Michel AUDOUBERT LORMIERES René – suppléant de Ghislaine BIBES PORCHER Françoise DEDIEU CASTIES Max CAZARRE Pierre FERRAGE Patrick LEFEBVRE Pascale MESBAH Gérard ROUJAS Pierre VIEL
---	---	--

Excusés :

Jennifer COURTOIS PERISSE Catherine HERNANDEZ Alain LECUSSAN Emmanuel GUETIN MALEPRADE Henri ROUAIX	Régis GRANGE, Serge DEJEAN Floréal MUNOZ Sébastien VINCINI	Karine BRUN Jean Louis GAY Éric SALAT Bernard BROS
---	---	---

Secrétaire de séance : Wilfrid PASQUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV 31000 TOULOUSE.

Objet : CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE

Monsieur le Président rappelle que le Conseil syndical a délibéré en faveur d'un plan pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire. Qu'en conséquence, il y a lieu de créer un emploi permanent ayant pour cadre d'emploi attaché territorial et pour fonction la direction.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012 pris pour l'application du chapitre II du titre I^{er} de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012,

Vu le décret n° 2016-1123 du 11 août 2016 relatif à la prolongation des recrutements réservés permettant l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels de la fonction publique territoriale ainsi qu'à la mise à disposition et à la rémunération de ces agents,

Vu le décret n° 92-1194 du 4 novembre 1992 fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de la fonction publique territoriale,

Après délibéré, le Conseil Syndical décide :

- de créer un poste d'attaché territorial, de 35 heures hebdomadaires, pour fonction de direction
- l'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,
- de compléter en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,
- les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant, sont inscrits au budget du PETR

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

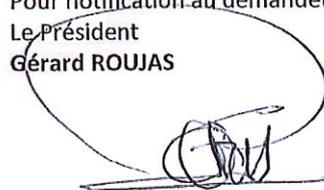
Au registre suivent les signatures

Pour copie certifiée conforme

Pour notification au demandeur

Le Président

Gérard ROUJAS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV 31000 TOULOUSE.



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 26 FEVRIER 2018

Délibération N°582

Nombre de délégués en exercice : 42
Présents : 29
Votants : 29
Absents excusés : 13
Date de la convocation : 19 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le 26 février à 18 h, le Conseil Syndical du Pays du Sud Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Picon au Fousseret, sous la présidence de Monsieur Gérard ROUJAS.

Présents :

Dominique GUYS - suppléante de Sylvie ALABERT Jean Paul AMOUROUX Michel BALLONGUE Paul Marie BLANC Gérard CAPBLANQUET Daniel CORREGE Philippe DUPRAT PAMPOULIE Jean Marie – suppléant de Michel FAGUET Denise BOLLATI – suppléante de Pierre LAGARRIGUE Christian SANS	Nadine BARRE Jean Luc LORRAIN – suppléant de Serge BAURENS Joël MASSACRIER - suppléant de Pascal BAYONI Thierry BONCOURRE Wilfrid PASQUET – suppléant de Nadia ESTANG, René MARCHAND Sabine PARACHE Jean Louis REMY Bernard TISSEIRE Michel ZDAN	Michel AUDOUBERT LORMIERES René – suppléant de Ghislaine BIBES PORCHER Françoise DEDIEU CASTIES Max CAZARRE Pierre FERRAGE Patrick LEFEBVRE Pascale MESBAH Gérard ROUJAS Pierre VIEL
---	---	--

Excusés :

Jennifer COURTOIS PERISSE Catherine HERNANDEZ Alain LECUSSAN Emmanuel GUETIN MALEPRADE Henri ROUAIX	Régis GRANGE, Serge DEJEAN Floréal MUNOZ Sébastien VINCINI	Karine BRUN Jean Louis GAY Éric SALAT Bernard BROS
---	---	---

Secrétaire de séance : Wilfrid PASQUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV 31000 TOULOUSE.

Objet : Adoption du rapport d'activité 2017 du
Toulousain

Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

ID : 031-200048700-20180226-582-DE

Monsieur le Président informe les délégués que le Pays Sud Toulousain a réalisé son bilan d'activité 2017.

Celui-ci fait l'objet d'une présentation organisée autour de quatre thèmes :

- Les économies d'énergie
- Le financement de projets
- La culture & la communication
- L'urbanisme

Après délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le rapport d'activité 2017 du PETR ;
- D'autoriser le Président à signer tout document en lien avec le dit rapport d'activité.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme
Pour notification au demandeur
Le Président
Gerard ROUJAS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV 31000 TOULOUSE.

Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

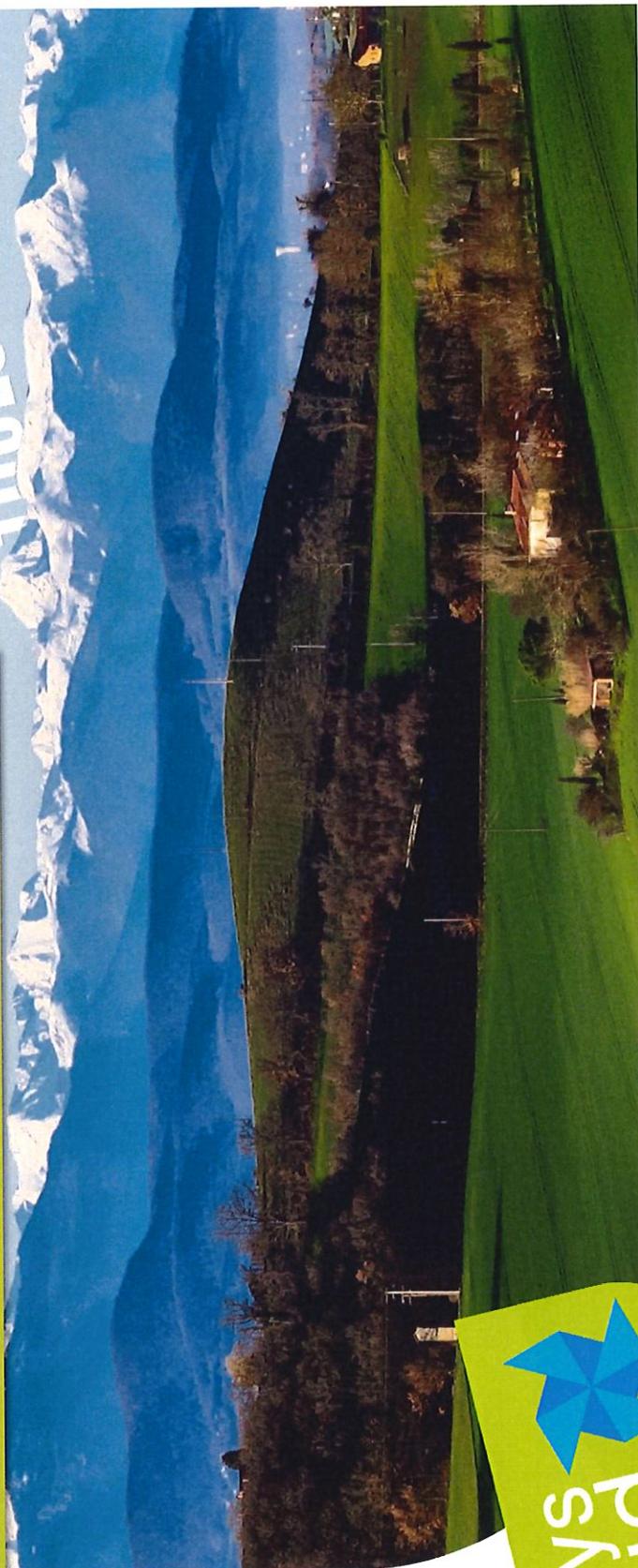
Affiché le

ID : 031-200048700-20180226-582-DE



pays SUD TOULOUSAIN

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 PERSPECTIVES 2018



SOMMAIRE



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



FINANCEMENT DE PROJETS



CULTURE & COMMUNICATION



URBANISME



Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

ID : 031-200048700-20180226-582-DE

Bienvenue
Le-Vivault

ORGANIGRAMME AU 1 DÉCEMBRE 2017

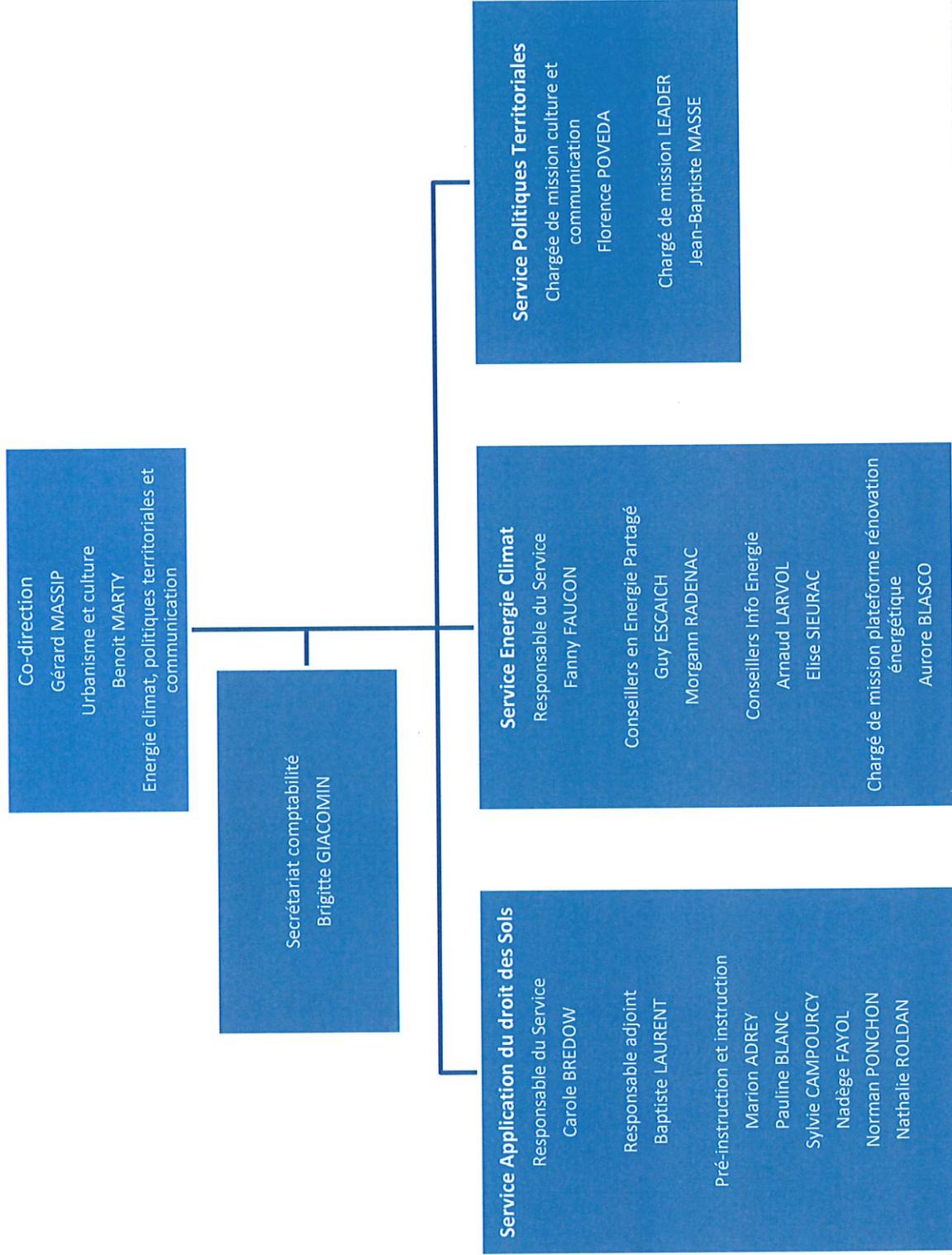
Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

Berger
Levallois

ID : 031-200048700-20180226-582-DE





ÉCONOMIES D'ÉNERGIE PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

PCAET

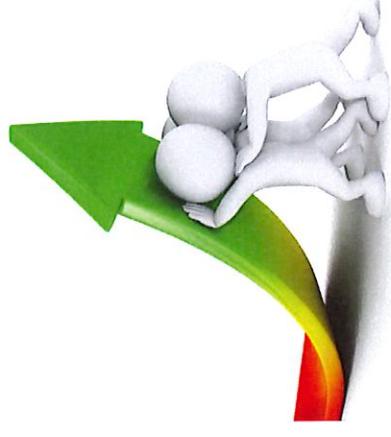
ENR

Transport



Animations & participation aux dispositifs structurants

- Lancement de la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial, (économie financière de 110 000€ par EPCI pour 2018 du fait de la mutualisation).
- Mobilisation des acteurs.
- Recrutement d'un prestataire pour réaliser le PCAET.
- **Information et accompagnement** des porteurs de projets,
- Accompagnement des porteurs de projet méthanisation,
- Lancement d'une étude de faisabilité sur l'hydroélectricité,
- Finalisation du plan de mobilité rurale,
- **Promotion des dispositifs de financement de la mobilité,**
- Promotion du label éco mobilité de l'ADEME,



Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

ID : 031-200048700-20180226-582-DE





ÉCONOMIES D'ÉNERGIE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

- Coordination du dispositif,
- Mobilisation afin de conserver les financements obtenus suite à une modification des règles de validité des conventions,
- Financement de plus de 100 projets de rénovation énergétique de maisons individuelles par le biais de la prime travaux.
- Recherche et proposition de solutions de financements alternatifs,
- Accompagnement de 20 collectivités sur 40 actions en faveur de la transition énergétique,

Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

ID : 031-200048700-20180226-582-DE

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE





ÉCONOMIES D'ÉNERGIE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Envoyé en préfecture le 13/03/2018
Reçu en préfecture le 13/03/2018
Affiché le  TIM
ID : 031-200048700-20180226-562-DE



- 5ème opération groupée d'audits énergétiques des bâtiments publics :
 - 14 communes, 34 bâtiments
 - 10 800 m² de surface
 - 9 communes voulant réaliser (ou ayant réalisé) des travaux
 - 2 bâtiments équipés de capteur de mesures des consommations

- **Accompagnement de plus de 54 collectivités à la rénovation énergétique des bâtiments publics.**
 - Dont 24 collectivités sur des projets en cours pour 37 bâtiments
 - Information technique
 - Plan de financement
 - Suivi des projets

- **Accompagnement des collectivités à l'installation d'énergies renouvelables dans les bâtiments publics.**
 - Notes d'opportunités bois énergie, géothermie...
 - Mise en place d'un contrat territorial Energies Renouvelables Chaleur avec l'ADEME.





ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

- Continuité des actions de l'Ambassadrice de l'efficacité Énergétique,
- Distribution de kits d'économie d'énergie aux ménages en précarité,
- 1100 lots d'ampoules LED distribués,
- Organisation de sessions de formations aux écogestes,
- Animations auprès des publics scolaires et du grand public,



Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 031-200048700-20180226-582-DE



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

ESPACE INFO ÉNERGIE : CONSEILS AUX PARTICULIERS

Conseiller, renseigner et sensibiliser les particuliers de manière gratuite, neutre et indépendante sur les solutions techniques et financières pour économiser de l'énergie.

- Mieux maîtriser les consommations énergétiques du logement : isolation, chauffage, éclairage...
- Avoir recours aux énergies renouvelables : solaire, biomasse...
- Connaître les aides financières mobilisables : crédit d'impôt, éco-chèque Région, ANAH...

missions



Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

ID : 031-200048700-20180226-562-DE

Berger
Levrault

ERGIE

ENERGIE HABITAT

ENERGIE HABITAT

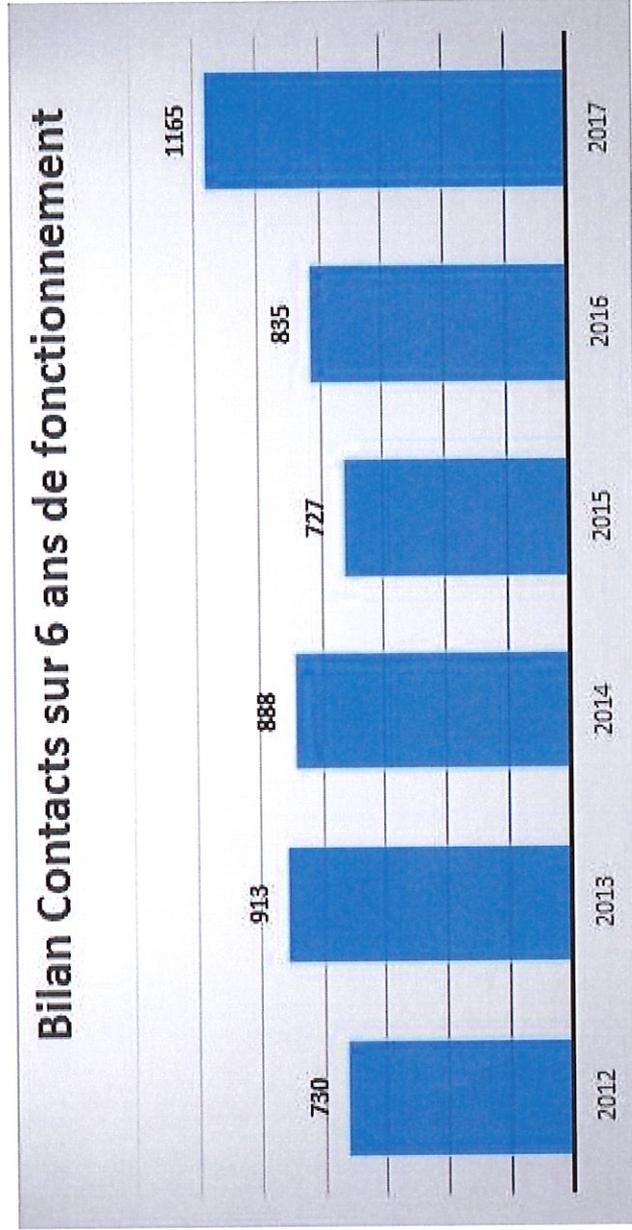




ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

ESPACE INFO ÉNERGIE

Bilan



- Nombre de personnes renseignées en 2017 : 1165
- Taux de satisfaction de l' Espace Info Energie : 90%



Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

ID : 031-200048700-20180226-582-DE





ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS

ObjectifEnergie
VOTRE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

ID : 031-200048700-20180226-582-DE

Berger
Levrault

Chiffres
Décembre
2017

Données à jour au 31/12/2017

- Nombre de ménages accompagnés : **472 depuis juillet 2015**
- Nombre de dossiers clos : **269**
- Taux de satisfaction : **96%**
- Montant de travaux générés par la plateforme : **2 901 295 €**
- Panier moyen : **10 785 €**
- Nombre de dossiers ouverts en 2017 : **245**

pays
SUD
TOULOUSAIN



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS

ObjectifEnergie
VOTRE SERVICE PUBLIC DE LA RENOVATION ÉNERGETIQUE

Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 031-200048700-20180226-582-DE

Evolution du nombre de dossiers clos



Courbe
des
objectifs





ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

PERSPECTIVES 2018 DU SERVICE ENERGIE CLIMAT

Perspectives

- Poursuite et renforcement des actions évoquées précédemment,
- Finalisation de l'étude préalable à la mise en œuvre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) avant le 31 décembre 2018.
- Stabilisation de l'effectif du service à 6 agents,
- Signature du contrat territorial Energies Renouvelables chaleur avec l'ADEME (objectif de 10 chaufferies bois en 3 ans),
- Renouveau de la convention de financement de la plateforme objectif réno,
- Mener à bien les études lumière, hydroélectricité...
- Installation de capteurs de consommations d'énergie dans les bâtiments publics,
- Collecte des Certificats d'Economie d'énergie (10 dossiers déposés depuis le 1^{er} janvier)

Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

ID : 031-200048700-20180226-582-DE

Bessier
Levrault

pays
sud
TOULOUSAIN



FINANCEMENT DE PROJETS EUROPE : PROGRAMME LEADER

LEADER en
deux mots

- Un programme européen de développement rural en place jusqu'en 2020
- Une enveloppe de 2.5 M€ pour financer des projets « innovants » portés par les collectivités, les entreprises ou les associations
- Une sélection des projets par une instance locale, le **Groupe d'Action Locale** (composé de 50% d'élus et de 50% de représentants du monde associatif et socio-économique)

Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

ID : 031-200048700-20180226-582-DE

Bleuet
L'essentiel



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
l'Europe investit dans les zones rurales





FINANCEMENT DE PROJETS EUROPE : PROGRAMME LEADER

Avancement
2017

- Finalisation du conventionnement avec le Conseil Régional pour la mise en œuvre du programme (critères de sélection, règles d'éligibilité...) pour une signature avec la Présidente de la Région le 31 Août 2016
- Organisation des réunions du GAL et programmation des premières opérations
- 4 réunions pour 8 dossiers de demandes programmées représentant environ 225 000 € de Fonds européen (FEADER)

Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

ID : 031-200048700-20180226-562-DE

Bourg
Levraut



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
l'Europe investit dans les zones rurales

pays
sud
TOULOUSAIN



FINANCEMENT DE PROJETS ETAT : CONTRAT DE RURALITÉ

Envoyé en préfecture le 13/03/2018
Reçu en préfecture le 13/03/2018
Affiché le 
ID : 031-200048700-20180226-562-DE



La programmation DETR et FSIL 2017 constitue la première année de mise en œuvre du contrat de ruralité signé avec l'Etat, la Région, le Département et la Caisse des Dépôts et Consignation.

Au titre du Contrat de ruralité du PETER du Pays Sud Toulousain ont été programmés 14 dossiers pour un total d'aides de 2,5 M€ environ.





FINANCEMENT DE PROJETS CONTRAT RÉGIONAL UNIQUE 2015-2017

Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

ID : 031-200048700-20180226-582-DE



Financements régionaux dédiés aux projets de collectivités concernant :

- La mise en accessibilité et la rénovation énergétique des bâtiments publics,
- Les équipements culturels et sportifs,
- Les Maisons de Santé et structures « petite enfance »,
- Le maintien des derniers commerces.

14 dossiers ont été validés en 2017 pour 350 000 € de subventions attribuées essentiellement pour des projets de mise en accessibilité et de rénovation énergétique.





CULTURE

Culture

- Lancement de l'appel à projet culture (fonds LEADER)
- Organisation de rencontres culturelles : « L'art et la toute petite enfance »
- Accompagnement à la structuration : résidence d'artiste Cie S. Mathieu (Peyssies)
- Accompagnement des acteurs notamment sur programme LEADER

- **Web**

- Site internet culturesudtoulousain.fr : Fréquentation comparable à celle du site du Pays Sud Toulousain.
- Newsletter 160 abonnés.

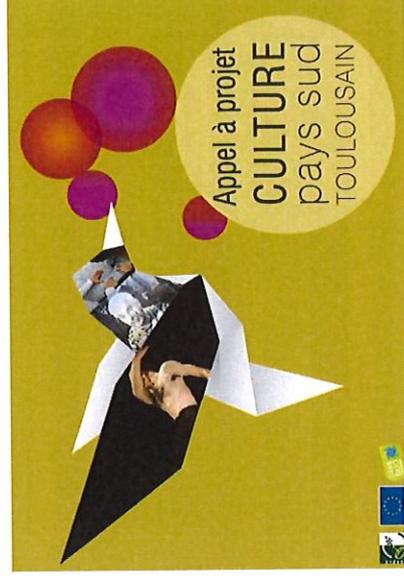
Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

ID : 031-200048700-20180226-582-DE

Recevoir
Leviteuil





Com'



COMMUNICATION IMPRIMES, MARKETING et ANIMATION

- **Création graphique et impression**
 - Plus de 3500 imprimés
 - Création de supports Pays Sud Toulousain (brochures, signalétiques etc).
- **Campagnes marketing Objectifréno**
 - Sac à pains et boulangeries
 - Carrefour Market Cazères
 - Le boncoin
- **Animations**
 - 4 Journées énergie habitat
 - Présences sur événements : Agitaterre, Synerciel, Fermes d'avenir Tour, Foire d'Auterive



Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

ID : 031-200048700-20180226-562-DE





COMMUNICATION INTERNET

Com'

- **Site internet payssudtoulousain.fr:**
Site à bonne fréquentation avec une stabilisation de l'auditoire.
Pages majoritairement vues : **carte identité et annuaire des producteurs.**
Moyenne 30 sessions par jour.
- **Facebook :** 711 amis - 436 abonnés - 420 mentions j'aime.
Portées : en constante augmentation, 2600 en moyenne depuis novembre.
- **Création chaîne Youtube**
- **Newsletter mensuelle :** 2700 abonnés

Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

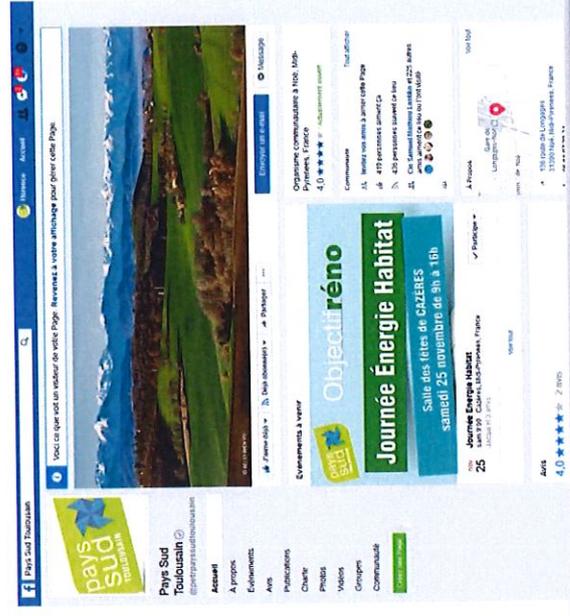
ID : 031-200048700-20180226-582-DE

Bien sûr,
Levialt

LA NEWSLETTER
du Pays Sud Toulousain



Newsletter du mois d'octobre 2017





COMMUNICATION MEDIAS et PARTENARIATS

Com'

- **Presse**
48 articles de presse au 21 2017 nov.
soit environ 1 article par semaine.
- **Médias web :**
petiterepublique.com, la
dépêche.
- **Partenariats**
Radio Galaxie, Fémina Rugby, Stade
Montesquieu, PopenVol, Buletins et
sites internet des Communes et
intercommunalités



Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

ID : 031-200048700-20180226-582-DE

LA DEPECHE.fr

11000 TOULOUSE, 11000 SAINT-ESPRIAT

Toulouse Saint-Gaudens Rueil-Auzerac Villandranchou-Jangas Carpinet Faurandès Grenade Frenan Carman Cabres Autres villes

Actualités > Grand Sud > Haute-Garonne > Auzerac

Publié le 20/11/2017 à 09:43

L'art et l'enfance : un projet de territoire?



Un projet artistique pour les tout-petits : le « atelier » Proco DDM.





URBANISME



Missions 2017

- La planification avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- L'Application du Droit des Sols (ADS)





URBANISME LE SCOT

Bilan
2017



Envoyé en préfecture le 13/03/2018
Reçu en préfecture le 13/03/2018
Affiché le 
ID : 031-200048700-20180226-582-DE

L'engagement de l'évaluation en vue d'une éventuelle révision du SCoT

- Une obligation réglementaire à réaliser et qui détermine la nécessité ou pas de réviser le SCOT avant le 6^{ème} anniversaire de son approbation, soit avant le 29 octobre 2018
- En 2017, un travail essentiellement technique avec nos appuis techniques : CD 31 et le cabinet SGEVT
- Trois ateliers thématiques : démographie, logement, trame verte et bleue/agriculture et paysages
- Une réunion de calage avec les services de l'Etat en novembre 2017



URBANISME LE SCOT

Bilan
2017

Envoyé en préfecture le 13/03/2018
Reçu en préfecture le 13/03/2018
Affiché le 
ID : 031-200048700-20180226-562-DE

Le suivi dans la mise en oeuvre du SCoT

- Élaboration des avis du SCoT sur les PLU (examen et proposition d'avis en commission d'urbanisme) : 6 réunions de commissions
- Des avis sur les documents d'urbanisme des communes de Labastide-Clermont, Salles/Garonne, Lavelanet de Comminges, etc.
- La participation aux réunions PLU en qualité de PPA (représentation technique) et/ou réunions de travail : 26 réunions dans les communes
- L'engagement d'une procédure de modification simplifiée du SCOT

La participation au réseau

- L'année 2017 a été marquée par la reprise des travaux au sein de l'Inter SCOT Toulousain au niveau du Grand Bassin (11 SCOT) que de l'aire urbaine (4 SCOT)

pays
sud
TOULOUSAIN





URBANISME LE SCOT

Perspectives 2018

- Finaliser l'évaluation : 1^{er} trimestre 2018
- Rédiger le rapport d'évaluation : 2^{ème} trimestre 2018
- Décider de réviser ou pas le SCoT : 3^{ème} trimestre 2018
- Mieux accompagner les communes sur l'élaboration de leur document d'urbanisme
- Participer activement à l'Inter SCoT du Grand Bassin Toulousain
- Participer au réseau des SCoT : FN SCoT

Envoyé en préfecture le 13/03/2018
Reçu en préfecture le 13/03/2018
Affiché le
ID : 031-200048700-20180226-582-DE

Recevoir
Le vendredi





URBANISME

L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Envoyé en préfecture le 13/03/2018

Reçu en préfecture le 13/03/2018

Affiché le

ID : 031-200048700-20180226-582-DE



Chiffres
2017

Le service ADS a poursuivi en 2017 sa montée en puissance et en compétence :

- 21 nouvelles communes en carte communale ont adhéré au service en 2017
soit un total de 67 communes traitées,
- 2248 actes réels traités
- Une **moyenne par agent de 440 actes réels**
- Un nombre de demandes de retrait :
 - 73 demandes traitées
 - 43 PC
 - 28 DP
 - 2 PA





URBANISME

L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Bilan
qualitatif
2017



Envoyé en préfecture le 13/03/2018
Reçu en préfecture le 13/03/2018
Affiché le 
ID : 031-200048700-20180226-582-DE

- Une service bien structuré en mesure de répondre à l'attente des communes
- Des relations de confiance avec la plupart des communes
- Un traitement des actes juridiquement sécurisé et qui évite les décisions tacites
- Un service de plus en plus sollicité par les élus et les professionnels, y compris au delà des missions conventionnelles : conseil en amont, conseil juridique, accompagnement sur le contentieux et le contrôle



URBANISME

L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Perspectives 2018

- Intégration au 1^{er} janvier 2018, 16 nouvelles communes représentant environ 900 actes (base 2016) – 10 communes en PLU et 6 communes en carte communales
- Adapter le service aux besoins futurs (moyens humains et techniques)
- Engager la réflexion sur de nouvelles missions pour le service : contrôle – récolement ?
- Engager avec les CdC la réflexion sur une mutualisation d'un SIG ?
- Comblent le retard en matière de numérisation des documents d'urbanisme ?

